

*Ministère de l'éducation nationale,  
de la jeunesse et de la vie associative*

*Le Chef de Cabinet*

*Paris, le 27 SEP. 2011*

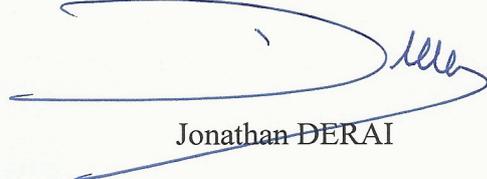
Mesdames, Monsieur,

C'est avec toute l'attention qu'elle mérite que Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, a pris connaissance de la correspondance que vous lui avez adressée le 4 juillet 2011.

Le Ministre m'a chargé de vous informer qu'il a demandé à Madame la Directrice générale des ressources humaines d'apporter un soin tout particulier à l'étude de la situation que vous lui avez exposée.

Je lui ai donc transmis votre courrier en lui demandant de vous tenir directement informés de la suite qui pourra être réservée à votre démarche.

Je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jonathan DERAÏ

Madame Pascale MASSELOT  
Madame Cécile OUVRIER-BUFFET  
Monsieur Arnaud SIMARD  
Madame Claire WINDER  
COPIRELEM  
IREM de Paris 7  
Université Paris Diderot  
Case 7018  
75205 PARIS CEDEX 13

Référence à rappeler : BDC/2011019400/SC/CR